

# **CONSEIL MUNICIPAL**

---

## **COMPTE-RENDU de la séance du 14 DECEMBRE 2016**

- N°1 - Mme AMSELLEM est désignée comme Secrétaire de séance, à l'unanimité.
- N°2 - Le Secrétaire de séance procède à l'appel nominal :

Présents – Mme CECCALDI-RAYNAUD, M. DUEZ, Mme ABKARI, M. GAHNASSIA, Mme AMSELLEM, M. BALLEZ, Mme PALAT, M. FRANCHI, Mme GIRARD (à partir de la question n°4), M. CAVAYE, Mme HEURTEUX, M. CAUMONT, M. BERNASCONI, M. PINSARD, M. MARCHIONI, Mme DUBUS, Mme TROPENAT, M. BATISTA, Mme COUDER, M. CHAMBAULT, Mme SMADJA, M. MOREAU-LUCHAIRE, M. GHANEM, Mme RENOUF, Mme MESSAOUDENE, M. STURBOIS, M. MALEVERGNE, Mme FEDON-TRESTOURNEL, Mme ANDRÉ, Mme CAZENAVE, Mme LEBRETON, M. BOUCHINDHOMME, Mme HERMANN, M. METIVIER, M. LOTTEAU, Mme HARDY, M. GREBERT, M. KALOUSDIAN (à partir de la question n°7), Mme SIRSALANE, M. POEZEVARA, M. HAUTBOURG

Ont donné mandat – Mme MADRID à M. STURBOIS, Mme LACONTAL à Mme TROPENAT

Sont sortis en cours de séance – M. GAHNASSIA (de la question n°30 à la question n°32), M. BERNASCONI (de la question n°24 à la question n°29), Mme SIRSALANE (de la question n°22 à la question n°23)

**Madame le Maire constate que le quorum est atteint.**

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 3 – Le Conseil, **par 36 voix pour, 4 voix contre** (Mme Hardy, M. Grebert, Mme Sirsalane, M. Poezevara) **et 1 abstention** (M. Hautbourg) **adopte** le Procès-verbal du Conseil municipal du 14 octobre 2016

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 4 – Il est donné communication au Conseil municipal :

- **des décisions que le Maire a été amené à prendre en application des articles L.2122-21 et L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales**

Date de l'arrêté	N° de l'arrêté	Objet de l'arrêté
19/10/2016	6834	Fixation des tarifs de l'espace cocktail du Cinéma Le Central : 60 €/h la semaine (hors vacances scolaires) et 80 €/h les week-ends, en périodes scolaires et les jours fériés
26/10/2016	6883	Fixation des tarifs au sein du Cinéma Le Central : places, séances spéciales (anniversaires, printemps,...), location de salle, confiseries et boissons
30/09/2016	6855	Fixation des tarifs de la résidence de vacances de l'Hôtel "Le Crêt du Loup" à La Clusaz pour la saison 2016/2017
27/09/2016	6853	Fixation du tarif pour la réservation des emplacements de parking de l'Hôtel de Ville pour les exposants du salon du goût. Le tarif forfaitaire est fixé à 5€
21/10/2016	6880	Fixation du tarif pour la réservation des emplacements de parking de l'Hôtel de Ville pour les exposants du salon du chocolat. Le tarif forfaitaire est fixé à 5€
28/10/2016	6882	Fixation des tarifs des places de spectacles pour le Théâtre des Hauts-de-Seine, le Palais de la Culture, la Salle Gramont, la salle Bellini/Dôme du Conservatoire JB Lully et du dispositif Puteaux spectacles
15/11/2016	7030	Fixation du tarif de vente du miel provenant des ruchers municipaux situés sur l'île de Puteaux dans le Parc Lebaudy pour la récolte 2016 : 4,50 € le pot de 250gr
29/09/2016	6854	Autorisation d'occupation du domaine public accordée à Stéphan BERTHELOT pour l'installation et l'exploitation de structures gonflables sur le parvis de l'Hôtel de Ville à l'occasion du "Salon du Goût" le 1er et 2 octobre 2016 pour une redevance forfaitaire de 100 € la journée
02/09/2016	6362	Mise à disposition à titre gracieux du gymnase des Pavillons, du gymnase des Platanes, du gymnase Victor Hugo et de la salle de danse du Palais des sports pour l'organisation de diverses manifestations

21/09/2016	6836	Mise à disposition à titre onéreux d'infrastructures sportives accordée à la Fédération Française de gymnastique suédoise (gymnase Jules Verne et Salle Puteaux Forme) du 5 septembre 2016 au 30 juin 2017, pour une redevance horaire de 50 €
21/09/2016	6837	Mise à disposition du gymnase Victor Hugo sis 30 rue des Bas Rogers, accordée à la société Solucom du 5 septembre 2016 au 30 juin 2017 hors période de vacances scolaires, le jeudi de 18 h 30 à 20 h pour une redevance horaire de 50 €
07/10/2016	7028	Mise à disposition accordée à l'école Montessori Beautiful Minds de la salle de danse du Gymnase Raymond Dot sise 1 allée Georges Hassoux pour une redevance horaire de 20 €, et du terrain de rugby Paul Bardin sis allée Georges Hassoux à titre gracieux pour la saison 2016/2017
05/10/2016	6835	Mise à disposition à titre onéreux du stade de l'Île, du gymnase des Platanes, du gymnase Jules Verne, du gymnase des Pavillons et du gymnase Victor Hugo, accordée à l'école IESEG School of Management pour la saison 2016/2017
10/11/2016	6844	Mise à disposition de la piscine Marius Jacotot, sise 5 rue Fernand Pelloutier, accordée à l'association Methivta du 12 septembre 2016 au 19 juin 2017, le lundi de 16 h 30 à 17 h 30 pour une redevance de 50 €
10/11/2016	7027	Mise à disposition de la salle de danse du 2ème étage du Palais des Sports sise 2 allée Georges Hassoux accordée à la Ligue de tennis des Hauts-de-Seine le 22 octobre 2016 pour une redevance de 1500 €
28/10/2016	6968	Approbation de contrats de location meublée à usage d'habitation située au 45/47 rue des Pavillons, à la résidence des étudiants et jeunes apprentis : * logement n° 82 : loyer mensuel de 211,79 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
03/10/2016	6852	* logement n° 35 : loyer mensuel de 235 € et 24 € de provisions de charges du 3 octobre 2016 au 30 septembre 2017
05/10/2016	6851	* logement n° 54 : loyer mensuel de 209,12 € et 24 € de provisions de charges du 5 octobre 2016 au 30 septembre 2017
05/10/2016	6849	* logement n° 22 : loyer mensuel de 211,79 € et 24 € de provisions de charges du 5 octobre 2016 au 30 septembre 2017
07/10/2016	6969	* logement n° 42 : loyer mensuel de 211,79 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
07/10/2016	6970	* logement n° 52 : loyer mensuel de 211,79 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
07/10/2016	6878	* logement n° 53 : loyer mensuel de 236,21 € et 24 € de provisions de charges du 7 octobre 2016 au 30 septembre 2017
07/10/2016	6879	* logement n° 36 : loyer mensuel de 278,15 € et 24 € de provisions de charges du 7 octobre 2016 au 30 septembre 2017
18/10/2016	6856	* logement n° 44 : loyer mensuel de 209,12 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
21/10/2016	6876	* logement n° 74 : loyer mensuel de 209,12 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
21/10/2016	6903	* logement n° 16 : loyer mensuel de 278,15 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
24/10/2016	6904	* logement n° 66 : loyer mensuel de 278,15 € et 24 € de provisions de charges du 24 octobre 2016 au 30 septembre 2017
25/10/2016	6901	* logement n° 21 : loyer mensuel de 217,49 € et 24 € de provisions de charges du 25 octobre 2016 au 30 septembre 2017
02/11/2016	6999	* logement n° 32 : loyer mensuel de 211,79 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
02/11/2016	7000	* logement n° 56 : loyer mensuel de 278,15 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
02/11/2016	7002	* logement n° 75 : loyer mensuel de 235 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
02/11/2016	7003	* logement n° 41 : loyer mensuel de 217,49 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
02/11/2016	7004	* logement n° 15 : loyer mensuel de 235 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
03/11/2016	7001	* logement n° 13 : loyer mensuel de 236,21 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017

09/11/2016	7026	* logement n° 61 : loyer mensuel de 217,49 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
21/11/2016	7091	* logement n° 64 : loyer mensuel de 209,12 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
21/11/2016	7092	* logement n° 63 : loyer mensuel de 236,21 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
21/11/2016	7093	* logement n° 81 : loyer mensuel de 217,49 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
18/11/2016	7094	* logement n° 14 : loyer mensuel de 209,12 € et 24 € de provisions de charges du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017
05/01/2016	6877	Approbation d'une convention d'occupation à titre précaire d'un local à usage d'habitation, sis 10 rue Agathe, pour une durée de 18 mois à compter du 5 juillet 2016 pour une redevance mensuelle de 612,50 € ; 111 € de provisions de charges et 23 € pour l'emplacement de parking
21/10/2016	6902	Approbation d'une convention d'occupation à titre précaire d'un local à usage d'habitation, sis 27 rue Marius Jacotot , pour une durée d'un an à compter du 18 octobre 2016 pour une redevance mensuelle de 182 € et 25 € de provisions de charges
22/11/2016	7090	Approbation d'une convention d'occupation à titre précaire d'un local à usage d'habitation sis 2 bis rue Georges Legagneux pour une durée d'un an à compter du 22 novembre 2016 pour une redevance mensuelle de 770 € et 30 € de provisions de charges
30/09/2016	6850	Approbation de l'avenant au bail commercial du 1er janvier 2011 conclu avec la Poste portant sur la restitution partielle des locaux loués situés 133 rue de la République
03/11/2016	6978	Exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente d'un bien appartenant à la SCI PARIS PUTEAUX représentée par Patrick CHLEWICKI, bien situé 3 bis rue Gerhard, cadastrée X n°139

#### MARCHES PUBLICS

Date de Notification	Objet	Attributaires	Montant HT
07/09/2016	Contrat de cession des droit d'exploitation du concert "Thraces" qui a eu lieu le dimanche 16 octobre 2016 à 10h30 à l'Hôtel de Ville - salle des colonnes	CANTICUM NOVUM	6 331,75 euros
19/09/2016	Contrat de cession des droits d'exploitation du concert de "Quai n°5" qui a eu lieu le 05 septembre 2016 à l'Hôtel de Ville - salle des colonnes	UN ARTISTE PEUT EN CACHER UN AUTRE	8 500 euros
20/09/2016	Contrat de cession des droits d'exploitation du concert de "Sandrine PIAU et le concert de la Loge" qui a eu lieu le 6 octobre 2016 au conservatoire JB Lully	LES IDEES HEUREUSES	17 000 euros
26/10/2016	Contrat de maintenance du logiciel Pytheas Service Desk	PYTHEAS	Maintenance préventive :5 684 euros par an Maintenance corrective : prix unitaires
28/09/2016	Contrat de maintenance du logiciel Salvia Patrimoine	SALVIA DEVELOPPEMENT	Montant global et forfaitaire de 4 204 euros
26/10/2016	Contrat de maintenance des logiciels Mélodie V5, Image V5, Alto V5, Maestro V5 et E-Démat	ARPEGE	Maintenance préventive Prix global et forfaitaire de 5 013,43 euros par an Maintenance corrective : Prix unitaires
26/10/2016	Contrat de maintenance du logiciel Suffrage	LOGITUD SOLUTIONS	Maintenance préventive Prix global et forfaitaire de 2 362,26 euros par an Maintenance corrective : Prix unitaires

26/10/2016	Contrat de maintenance du logiciel Neoscreen et Eplan	CUBE DIGITAL MEDIA	Maintenance préventive Prix global et forfaitaire de 736 euros par an Maintenance corrective : Prix unitaires
26/10/2016	Contrat de maintenance du logiciel GESCIME	GESCIME	Maintenance préventive Prix global et forfaitaire de 2 001,36 euors par an Maintenance corrective : Prix unitaires
26/10/2016	Contrat de maintenance du logiciel AS-Tech Solutions	AS-TECH SOLUTIONS	Maintenance préventive Prix global et forfaitaire de 5 962,95 euors par an Maintenance corrective : Prix unitaires
26/10/2016	Contrat de maintenance du logiciel DuoNet	ARS-DATA	Maintenance préventive Prix global et forfaitaire de 5 850 euors par an Maintenance corrective : Prix unitaires
26/10/2016	Contrat de maintenance du logiciel AXEL	TEAMNET	Prix global et forfaitaire de 26 102,54 euros par an
08/11/2016	Contrat de maintenance du logiciel Canal de communication HD V2,0	ALTER IPSO SASU	Maintenance préventive Prix global et forfaitaire de 2 990 euors par an Maintenance corrective : Prix unitaires
08/11/2016	Contrat de maintenance du logiciel Vjoon4 Limited	MEDIANGLE	Maintenance préventive Prix global et forfaitaire de 9 274,25 euors par an Maintenance corrective : Prix unitaires
29/09/2016	Prestations de nettoyage et d'entretien de l'accueil de loisirs mixte « Petits Princes »	ADEP ESAT LE GAUD LES TOKES	Marché traité à prix unitaire
04/10/2016	<p>Organisation de classes d'environnement entre janvier 2017 et juin 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Lot n°1</b> : Organisation de deux classes de neige en France, dans les Alpes ou en Auvergne, pour des élèves de classes élémentaires (cycle 2),</li> <li>- <b>Lot n°2</b> : Organisation de trois classes de neige (thème : montagne et sciences) en France, dans les Alpes, pour des élèves de classes élémentaires (CM),</li> <li>- <b>Lot n°3</b> : Organisation de deux classes de neige (thème : pratique du ski alpin et découverte du milieu montagnard) en France, dans les Alpes (Savoie ou Haute-Savoie), pour des élèves de classes élémentaires (CM1/CM2),</li> <li>- <b>Lot n°4</b> : Organisation de trois classes de neige en France, dans les Alpes, pour des élèves de classes élémentaires (CE1),</li> <li>- <b>Lot n°5</b> : Organisation de trois classes sur le thème de la Préhistoire en France, en Dordogne, pour des élèves de classes élémentaires (CE2),</li> <li>- <b>Lot n°6</b> : Organisation de deux classes « ferme » en France, en Normandie pour des élèves de classes élémentaires (CP).</li> </ul>	<p>Lots n°1, 2, 5 et 6 : CAP MONDE</p> <p>Lotn°3 : NSTL</p> <p>Lot n°4 : France LOISIR EDUCATION</p>	Les marchés sont traités à prix unitaires

07/10/2016	Organisation de séjours destinés à des jeunes âgés de 6 à 17 ans pendant les vacances scolaires d'hiver (accord cadre multi-attributaires et 1er marché subséquent) <b>Lot n°1</b> : organisation de séjours "ski alpin" pour des enfants âgés de 6 à 8 ans <b>Lot n°2</b> : organisation de séjours "ski alpin" pour des enfants âgés de 9 à 11 ans <b>Lot n°3</b> : organisation de séjours "ski alpin/snow-board" pour des adolescents âgés de 12 à 14 ans <b>Lot n°4</b> : organisation de séjours "ski alpin/snow-board" pour des adolescents âgés de 15 à 17 ans	Accord-cadre Lot n°1 : VEL S VOYAGES, NSTL et AGENCE QUI VOYAGE Lot n°2 : VEL S VOYAGES, NSTL et AGENCE QUI VOYAGE Lot n°3 : VEL S VOYAGES, NSTL et AGENCE QUI VOYAGE Lot n°4 : VEL S VOYAGES, NSTL et ASSOCIATION REGARDS 1er marché subséquent Lots n°1, n°2, n°3 : et n°4 : VEL S VOYAGES	Les marchés sont traités à prix unitaires
10/10/2016	Fourniture, location, installation et maintenance d'une patinoire en glace pour la commune de Puteaux dans le cadre de l'opération intergénérationnelle "Puteaux en Glace" (accord cadre multi-attributaires et 1er marché subséquent)	Accord-cadre SYNERGLACE DELTA TEMP 1er marché subséquent SYNERGLACE	1er marché subséquent Montant global et forfaitaire de 347 620,20 euros
12/10/2016	Mission de maîtrise d'œuvre portant sur des travaux relatifs à l'école Félix Pyat	RL ARTTECH	Taux de rémunération : 5,35% Forfait de rémunération : 90 950 euros
19/10/2016	Mission de maîtrise d'œuvre en vue des travaux relatifs à l'école Marius Jacotot	M. Pascal CHOSSEGROS, France STRUCTURE et E.V.T.B	Taux de rémunération : 6,21% Forfait de rémunération : 74 480 euros
20/10/2016	Travaux d'aménagement paysager de la cour de l'Ancienne gendarmerie de Puteaux	AGRIGEX ENVIRONNEMENT et SEGEX ENERGIES	Montant global et forfaitaire de 44 334,77 euros
25/10/2016	Conception et réalisation de cartes de vœux pour l'année 2017	LAGARDERE	Le marché est traité à prix unitaires
25/10/2016	Fourniture et livraison de chocolats "Ballotins" pour la Ville et le CCAS de Puteaux - 5ème marché subséquent	DE NEUVILLE	Prix d'un ballotin de 500g : 12,80 euros
28/10/2016	Projections vidéo sonores sur façade pour la Ville de Puteaux	WE ARE KRAFT	Montant global et forfaitaire de 80 310 euros
03/11/2016	Travaux de réhabilitation du parcours sportif sur l'île de Puteaux	DAL SERVICES	Montant forfaitaire de 36 620 euros
25/11/2016	6ème marché subséquent relatif à la fourniture et à la livraison de chocolats pour les enfants du personnel et des crèches de la Ville de Puteaux	LA VOUSIENNE	Le marché est traité à prix unitaires

#### AVENANTS

Date de Notification	Objet	Attributaires
25/10/2016	Avenant n°1 au lot n°2 du marché relatif aux prestations de blanchissage du linge, de vêtements professionnels et autres textiles pour les services municipaux et les crèches de la Ville de Puteaux	BLANCHISSERIE AD3
15/11/2016	Avenant n°1 au 5ème marché subséquent relatif à la fourniture et livraison de chocolats pour la Ville et le CCAS de Puteaux	DE NEUVILLE
16/11/2016	Avenant n°1 au marché relatif à la maintenance préventive et curative des bornes escamotables semi-automatiques et automatiques sur la commune de Puteaux	ELECTRIOX CITY

➤ Il est communiqué au Conseil municipal l'agrément des sous-traitants suivants :

1	Marché de travaux de maintenance et entretien multiservices de la Résidence des Trois Hameaux à Ploemeur pour l'entreprise ENGIE AXIMA, titulaire, et l'entreprise ENGIE INEO, sous-traitant, pour des travaux de maintenance des installations SSI et courant fort du CV de la ville de Puteaux pour un montant de 22 000 €
2	Marché de travaux de maintenance et entretien multiservices de la Résidence des Trois Hameaux à Ploemeur pour l'entreprise ENGIE AXIMA, titulaire, et l'entreprise HORIS SERVICES, sous-traitant, pour des travaux de maintenance des matériels pour un montant de 3 552,50 €
3	Marché de travaux de maintenance et entretien multiservices de la Résidence des Trois Hameaux à Ploemeur pour l'entreprise ENGIE AXIMA, titulaire, et l'entreprise CLOISAL, sous-traitant, pour de la fourniture et la pose d'ensemble anti-panique et de plaques de plâtre pour un montant de 1 714,77 €
4	Marché de travaux de maintenance et entretien multiservices de la Résidence des Trois Hameaux à Ploemeur pour l'entreprise ENGIE AXIMA, titulaire, et l'entreprise SOPREMA, sous-traitant, pour la maintenance des matériels de cuisine pour un montant de 760 €
5	Marché de travaux de maintenance et entretien multiservices de la Résidence des Trois Hameaux à Ploemeur pour l'entreprise ENGIE AXIMA, titulaire, et l'entreprise HYGIENE ENVIRONNEMENT BRETAGNE, sous-traitant, pour des travaux de nettoyage des hottes du restaurant pour un montant de 800 €
6	Marché de travaux de maintenance et entretien multiservices de la Résidence des Trois Hameaux à Ploemeur pour l'entreprise ENGIE AXIMA, titulaire, et l'entreprise SA AXIMA REFRIGERATION FRANCE, sous-traitant, pour des travaux d'entretien froid et machines à laver pour un montant de 4 880 €
7	Marché de travaux de maçonnerie et de ravalement à réaliser dans les bâtiments communaux de la ville de Puteaux pour l'entreprise EIFFAGE CONSTRUCTIONS, titulaire, et l'entreprise FREYSSINET ILE-DE-FRANCE., sous-traitant, pour des travaux de reprise de maçonnerie suite au sinistre dans le parking du Marché pour un montant de 8 055,50 €
8	Marché de travaux de rénovation du parvis de l'esplanade de l'Hôtel de ville pour l'entreprise CERP, titulaire, et l'entreprise AMV Constructions, sous-traitant, pour la création d'un local ascenseur pour un montant de 85 000 €
9	Marché de maintenance et travaux sur le parc ascenseurs pour l'entreprise SCHINDLER, titulaire, et l'entreprise NET PLUS 2000, sous-traitant, pour des travaux de pompage d'eau et mise en peinture des éléments métalliques en cuvette de l'appareil du parking Haussmannien pour un montant de 420 €
10	Marché de travaux de désenfumage pour le parking de l'Hôtel de ville pour l'entreprise E.A.P.I., titulaire, et l'entreprise MARSIL DESENFUMAGE, sous-traitant, pour des travaux sur les extracteurs et insufflateurs désenfumage – rideaux coupe-feu et porte coupe-feu coulissante pour un montant de 5 000 €
11	Marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire et d'un gymnase dans la ZAC des Bergères (lot n° 1) pour l'entreprise NORD CONSTRUCTIONS NOUVELLES, titulaire, et l'entreprise NDS BATIMENT, sous-traitant, pour des travaux d'étalement de plancher pour un montant de 159 800 €
12	Marché de travaux de désenfumage pour le parking de l'Hôtel de ville pour l'entreprise E.A.P.I., titulaire, et l'entreprise A.I.S.E. SARL, sous-traitant, pour la fourniture et pose de détection CO <sup>2</sup> ainsi que la gestion des ventilateurs, soufflage et extractions en confort et ventilation pour un montant de 5 000 €
13	Marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire et d'un gymnase dans la ZAC des Bergères (lot n° 1) pour l'entreprise NORD CONSTRUCTIONS NOUVELLES, titulaire, et l'entreprise BETONDALLE PLANCHERS, sous-traitant, pour des travaux de dalles béton pour un montant de 20 512 €
14	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise CKD INDUSTRIE, sous-traitant, pour le remplacement de 12 fusibles de réserves du TGBT pour un montant de 1 686 €
15	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise CHAUD FROID AIR, sous-traitant, pour le remplacement de joints des chaudières à l'arrière des chaudières et ajustement des tuyauteries afin de soulager les dilatos pour un montant de 900 €
16	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais des Sports pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise SAS STE SREME, sous-traitant, pour les travaux de rebobinage stator pompe 50 m suivant devis DEM53088 pour un montant de 0 €.

17	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise AVISS SERVICES, sous-traitant, pour le remplacement de l'imprimante SSI pour un montant de 1 700 €
18	Marché multiservices relatif à la maintenance et à l'entretien du Palais de la Médiathèque pour l'entreprise ENERGILEC, titulaire, et l'entreprise SCEO, sous-traitant, pour l'installation de système de filtration et de pompe doseuse pour le réseau de chauffage pour un montant de 7 806,26 €
19	Marché de travaux portant sur l'entretien, la maintenance et la réhabilitation courants dans les bâtiments communaux de la ville de Puteaux et de l'OPH de Puteaux pour l'entreprise TAM SAS, titulaire, et l'entreprise ERIC MANCIER TAPISSIER, sous-traitant, pour la fourniture et la pose de tissu tendu en finition invisible et couverture de sièges et panneaux acoustiques pour un montant de 10 220 €
20	Marché de travaux portant sur l'entretien, la maintenance et la réhabilitation courants dans les bâtiments communaux de la ville de Puteaux et de l'OPH de Puteaux pour l'entreprise TAM SAS, titulaire, et l'entreprise SARL J. BARROSO, sous-traitant, pour la fourniture et la pose de différents matériaux en médium et agglo 10 mm pour un montant de 43 750 €
21	Marché de travaux pour l'aménagement des espaces publics de l'éco-quartier des Bergères pour l'entreprise SRBG Nanterre, titulaire, et l'entreprise RENEWA, sous-traitant, pour la fourniture et la soudure de canalisations acier pour un montant de 300 000 €
22	Marché de travaux pour l'aménagement des espaces publics de l'éco-quartier des Bergères pour l'entreprise SEGEX, titulaire, et l'entreprise SMARBRERIE ROUILLON, sous-traitant, pour la fourniture et la pose de fontaine pour un montant de 34 200 €

*Arrivée de Mme Girard*

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 5** – Le Conseil, **décide, à l'unanimité**, de procéder au scrutin par vote à main levée, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant du Conseil municipal au sein de la Commission consultative de l'énergie de la Métropole du Grand Paris. Sont désignés par 37 voix pour, M. Pascal Moreau-Luchaire, en tant que représentant titulaire et Mme Marie Fedon-Trestournel, en tant que représentant suppléant.

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 6** – Le Conseil, **à l'unanimité, approuve** la modification du siège de la Métropole du Grand Paris, sis 15-19 avenue Pierre Mendès-France, Paris 75013.

Rapporteur – M. BERNASCONI

- **N° 7** – Le Conseil, **à l'unanimité, approuve** l'adhésion de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest au SIGEIF pour la compétence en matière de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

*Arrivée de M. Kalousdian*

Rapporteur – M. BERNASCONI

- **N° 8** – Le Conseil, **à l'unanimité, prend acte** de la communication du rapport d'activité pour l'année 2015 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France comprenant le compte administratif.

Rapporteur – Mme LEBRETON

- **N° 9** – Le Conseil, **à l'unanimité, prend acte** de la communication du rapport d'activité pour l'année 2015 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne comprenant le compte administratif.



Rapporteur – M. DUEZ

- **N° 10** – Le Conseil, **à l'unanimité, prend acte** de la communication du rapport annuel de la Commission Communale pour l'Accessibilité.

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 11** – Le Conseil, **par 37 voix pour et 6 abstentions** (*Mme Hardy, M. Grebert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara, M. Hautbourg*)

**Approuve** le calendrier prévisionnel modifié pour le lot n°4 de l'EcoQuartier des Bergères comme suit :

- ⊙ La promesse de vente du terrain sera régularisée avec la société SEGER au plus tard le 31 mai 2017. Le dépôt d'un pré-permis de construire devra intervenir au plus tard le 31 mai 2017. La promesse de vente s'accompagnera d'un versement par la société SEGER du paiement de 10% du prix de la vente Toutes Taxes Comprises (montant de la TVA au taux en vigueur au jour de la signature) sur le prix de 11 000 576 € HT. Le dépôt du ou des permis de construire devra intervenir dans le mois suivant la signature de la promesse de vente. L'acte authentique de vente sera signé dans les trois mois après la date de délivrance du permis de construire purgé de tout recours.
- ⊙ Paiement de 40% du prix de la vente HT augmenté du montant de la TVA au taux qui sera en vigueur et exigible sur la totalité du prix de vente au jour de la signature de l'acte authentique de vente.
- ⊙ Paiement des 50% restants du prix de la vente HT un an après le jour de la signature de l'acte authentique de cession, garantis par la remise le jour même d'une Garantie Autonome de Paiement à Première Demande (GAPD), qui pourra être mise en jeu jusqu'à deux mois au-delà de la date d'exigibilité du paiement desdits 50%.

**Dit que** toutes les autres charges et conditions contenues dans l'acte d'engagement et le dossier de consultation d'acquéreurs demeurent inchangées.

**Approuve** le calendrier prévisionnel modifié pour le lot n°4ter de l'EcoQuartier des Bergères comme suit

- ⊙ La promesse de vente du terrain sera régularisée avec le groupement IDEVI-PALLADIO-SPINC au plus tard le 30 avril 2017. Le dépôt d'un pré-permis de construire devra intervenir au plus tard le 30 avril 2017. La promesse de vente s'accompagnera d'un versement par le groupement IDEVI-PALLADIO-SPINC du paiement de 10% du prix de la vente Toutes Taxes Comprises (montant de la TVA au taux en vigueur au jour de la signature) sur le prix de 5 270 400 € HT. Le dépôt du ou des permis de construire devra intervenir dans le mois suivant la signature de la promesse de vente. L'acte authentique de vente sera signé dans les trois mois après la date de délivrance du permis de construire purgé de tout recours.
- ⊙ Paiement de 50% du prix de la vente HT (déduction des 10% déjà versés) augmenté du montant de la TVA au taux qui sera en vigueur et exigible sur la totalité du prix de vente au jour de la signature de l'acte authentique de vente.
- ⊙ Paiement des 50% restants du prix de la vente HT un an après le jour de la signature de l'acte authentique de cession, garantis par la remise le jour même d'une Garantie Autonome de Paiement à Première Demande (GAPD), qui pourra être mise en jeu jusqu'à deux mois au-delà de la date d'exigibilité du paiement desdits 50%.

**Dit que** toutes les autres charges et conditions contenues dans l'acte d'engagement et le dossier de consultation d'acquéreurs demeurent inchangées, à l'exception du changement de la surface de plancher validé par le Conseil municipal en date du 14 octobre 2016.

**Approuve** l'acte d'engagement en date du 10 octobre 2016 du groupement IDEVI-PALLADIO SPINC et **autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à le signer, ainsi que tout acte y afférant.

**Approuve** le calendrier prévisionnel modifié pour le lot n°12/13 de la ZAC Charcot de l'EcoQuartier des Bergères comme suit :

- ⊙ La promesse de vente du terrain sera régularisée avec le groupement Financière NOREV et ANWAAJ/LGT au plus tard le 31 mars 2017. Le dépôt d'un ou des pré-permis de construire devra intervenir au plus tard le 31 mars 2017. La promesse de vente s'accompagnera d'un versement par le groupement Financière NOREV et ANWAAJ/LGT du paiement de 10% du prix de la vente Toutes Taxes Comprises (montant de la TVA au taux en vigueur au jour de la signature) sur le prix de 36 071 390 € HT. Le dépôt du ou des permis de construire devra intervenir dans le mois suivant la signature de la promesse de vente. L'acte authentique de

vente sera signé dans les trois mois après la date de délivrance du permis de construire purgé de tout recours.

- ⊙ Paiement de 50% du prix de la vente HT (déduction des 10% déjà versés) augmenté du montant de la TVA au taux qui sera en vigueur et exigible sur la totalité du prix de vente au jour de la signature de l'acte authentique de vente.
- ⊙ Paiement des 50% restants du prix de la vente HT un an après le jour de la signature de l'acte authentique de cession, garantis par la remise le jour même d'une Garantie Autonome de Paiement à Première Demande (GAPD) qui pourra être mise en jeu jusqu'à deux mois au-delà de la date d'exigibilité du paiement desdits 50%.

**Dit que** toutes les autres charges et conditions contenues dans l'acte d'engagement et le dossier de consultation d'acquéreurs demeurent inchangées.

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 12** – Le Conseil, à l'**unanimité**, **supprime** la ZAC Cœur de Ville, en application de l'article R.311-12 du Code de l'urbanisme. **Dit que** conformément aux dispositions des articles R.311-5 et R.311-12 du code de l'urbanisme, la délibération sera affichée pendant un mois en mairie, une mention de cet affichage étant insérée en caractère apparent dans un journal diffusé dans le département, et publiée au recueil des actes administratifs. Les formalités de publicité précitées préciseront le lieu de consultation de la décision.

Rapporteur – Mme PALAT

- **N° 13** – Le Conseil, **par 39 voix pour et 4 abstentions** (Mme Hardy, M. Grebert, Mme Sirsalane, M. Poezevara) **décide** la cession à l'amiable du droit au bail du local commercial sis 159 rue Jean Jaurès, au prix de 18 000,00 €, au profit de Monsieur Marcel COHEN ou substitué, **autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'acte authentique de cession du droit au bail du local sis 159 rue Jean Jaurès, avec l'accord du propriétaire pour le changement de destination pour l'exercice d'un centre médical, **dit que** les frais notariés seront pris en charge par l'acquéreur, **autorise** Madame le Maire ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette cession.

Rapporteur – Mme PALAT

- **N° 14** – Le Conseil, **par 41 voix pour et 2 abstentions** (Mme Hardy, M. Poezevara) **décide** le versement d'une indemnité d'éviction pour le bail commercial de 72 000 € à la société DEL BOCA ou toute personne la représentant.

Rapporteur – M. BALLEST

- **N° 15** – Le Conseil, **par 39 voix pour et 4 voix contre** (Mme Hardy, M. Grebert, Mme Sirsalane, M. Poezevara) **approuve** la convention définissant les conditions d'exécution et les modalités de financement des travaux de déplacement de la canalisation de transport de gaz de GRTGaz, sous réserve du paiement de la somme due par le maître d'ouvrage SCI CEREP Arago à la Ville, **autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tous actes et documents y afférents.

Rapporteur – Mme AMSELLEM

- **N° 16** – Le Conseil, à l'**unanimité**, **approuve** la convention de partenariat Relais Local Eco-Ecole entre la ville et l'association Of-FEEE, **autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent.

Rapporteur – Mme CAZENAVE

- **N° 17** – Le Conseil, **par 41 voix pour et 2 abstentions** (Mme Hardy, M. Poezevara) **approuve** la convention de partenariat entre la Ville, le CCAS et les collèges Maréchal Leclerc et Les Bouvets relative à l'organisation des mesures de responsabilisation, **autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout document afférent.

Rapporteur – Mme HEURTEUX

- N° 18 – Le Conseil, à l'unanimité, **adopte** l'amendement qui modifie la rédaction du rapport de présentation relatif à l'approbation du dispositif « argent de poche » comme suit : « L'action consiste à proposer aux jeunes putéoliens âgés de 15 à 18 ans, la réalisation de petits chantiers de proximité (3 missions maximum de 3h00) sur le territoire de la commune. En contrepartie de leur activité, les jeunes recevront la somme de 20 euros par mission », **dit que** les autres dispositions du rapport de présentation restent inchangées.

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la mise en place du dispositif « Argent de Poche », **autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à la mise en place de ce dispositif, **dit que** les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2017, imputation 6714 "Bourses et Prix".

Rapporteur – M. FRANCHI

- N° 19 – Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la démarche partenariale visant à la mutualisation de l'information géographique avec les partenaires publics, **approuve** la nouvelle charte partenariale de Mutualisation de l'Information Géographique (MIG) qui entrera en vigueur au 1er janvier 2017, **autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer le formulaire d'adhésion à la Charte, ainsi que tout document afférent.

Rapporteur – Mme GIRARD

- N° 20 – Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** le règlement intérieur relatif aux stages multisports.

Rapporteur – Mme PALAT

- N° 21 – Le Conseil, **par 40 voix pour et 3 voix contre** (Mme Hardy, M. Grebert, M. Poezevara) **émet** un avis favorable à la liste des dérogations au repos dominical au titre de l'année 2017.

Rapporteur – M. FRANCHI

- N° 22 – Le Conseil, **par 38 voix pour et 4 abstentions** (Mme Hardy, M. Grebert, M. Kalousdian, M. Poezevara) **décide** de l'acquisition des quatre œuvres suivantes : « Portrait de Camille Renault avec son chien Didine » de David S.Boyer pour la somme de 350 euros, « Camille Renault présentant un de ses tableaux, tiré d'une de ses réserves » de David S.Boyer, pour la somme de 350 euros, le livre d'or de Camille Renault 1960-1963 pour la somme de 3500 euros, « Les Forces Vives » de Charles Correia pour la somme de 14 000 euros, **autorise** Le Maire à procéder à cette acquisition.

*Sortie de Mme Sirsalane*

Rapporteur – Mme AMSELLEM

- N° 23 – Le Conseil, **par 38 voix pour et 4 abstentions** (Mme Hardy, M. Grebert, M. Kalousdian, M. Poezevara) **adopte** l'amendement modifiant la rédaction de l'article 1 de la délibération relative à la prise en charge des frais liés aux déplacements à Offenbach et à Esch-sur-Alzette dans le cadre du 60ème anniversaire du jumelage avec les villes d'Offenbach, Mödling, Esch-sur-Alzette, Zemun, Velletri, Köszeg, de la façon suivante : « Donne mandat spécial à un élu municipal afin de représenter la ville de Puteaux à Offenbach les 17 et 18 décembre 2016, lors du 60ème anniversaire du jumelage entre les villes européennes », **dit que** les autres dispositions du projet de délibération restent inchangées.

Le Conseil, **par 38 voix pour et 4 abstentions** (Mme Hardy, M. Grebert, M. Kalousdian, M. Poezevara) **donne** mandat spécial à un élu municipal afin de représenter la ville de Puteaux à Offenbach les 17 et 18 décembre 2016, lors du 60ème anniversaire du jumelage entre les villes européennes, **donne** mandat spécial à une délégation de trois élus municipaux afin de représenter la ville de Puteaux à Esch-sur-Alzette du 9 au 12 février 2017, lors du 60ème anniversaire du jumelage entre les villes européennes, **autorise** la prise en charge des frais de transport dans la limite d'un plafond de 250 € par personne et pour la durée totale de chacun des deux événements.

Rapporteur – M. DUEZ

- N° 24 – Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la revalorisation du taux de vacation à hauteur de 50 euros

brut la vacation de deux heures pour les masseurs-kinésithérapeutes du Centre Médical Françoise Dolto, **dit que** ce taux sera indexé sur l'évolution de la valeur du point d'indice de la fonction publique territoriale.

*Retour de Mme Sirsalane et sortie de M. Bernasconi*

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 25** – Le Conseil, à l'**unanimité**, **autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer la convention portant renouvellement au service ergonomie et ingénierie de la prévention des risques professionnels (EIPRP) du Centre Interdépartemental de Gestion (C.I.G.) Petite Couronne pour l'inspection et le conseil en prévention des risques professionnels, **décide** que la Ville de Puteaux versera au CIG Petite Couronne une cotisation annuelle forfaitaire d'un montant de 10 968 € au titre de l'adhésion au service EIPRP.

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 26** – Le Conseil, à l'**unanimité**, **décide** que les agents communaux, peuvent sur la base du volontariat, participer à une mission pendant leur période de congés annuels ou sur leur compte épargne temps, **décide** que les agents sélectionnés par l'Autorité Territoriale feront l'objet d'un « accompagnement au départ » de deux jours sur Paris par les professionnels de l'Association Planète Urgence afin d'évaluer leur motivation à partir et/ou leur état psychologique et leur rappeler les objectifs de leur mission. Un « accompagnement au retour » d'un jour est également possible au retour des missions, **autorise** Madame le Maire à signer la convention cadre avec l'Association Planète Urgence encadrant la prolongation du dispositif de Congé solidaire ainsi que l'annexe afférente, **décide** que la Ville de Puteaux versera à l'Association Planète Urgence une enveloppe budgétaire à hauteur de 2 300 € par mission ainsi que 50% du prix du billet d'avion de l'agent sélectionné pour participer à la mission choisie.

Rapporteur – M. FRANCHI

- **N° 27** – Le Conseil, à l'**unanimité**, **dit que** sont ouverts en 2017 pour les agents éligibles à un recrutement sans concours les postes suivants : Adjoint administratif de 2ème classe : 1 poste, Adjoint technique de 2ème classe : 3 postes, Adjoint d'animation de 2ème classe : 6 postes, Agent social de 2ème classe : 2 postes. **Dit que** sont ouverts en 2017 au titre du dispositif de sélection professionnelle les postes suivants : Attaché : 4 postes, Rédacteur : 5 postes, Ingénieur : 1 poste, Technicien : 1 poste, Agent de maîtrise : 1 poste, Bibliothécaire : 2 postes, Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe : 2 postes, Assistant de conservation principal de 2ème classe : 1 poste, Assistant de conservation : 1 poste, Auxiliaire de puériculture de 1ère classe : 2 postes, Educateur territorial de jeunes enfants : 1 poste, Agent spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe : 2 postes, animateur : 1 poste, Educateur des activités physiques et sportives : 2 postes. **Dit que** sont ouverts en 2018 pour les agents éligibles à un recrutement sans concours les postes suivants : Adjoint technique de 2ème classe : 3 postes, Adjoint d'animation de 2ème classe : 7 postes, Agent social de 2ème classe : 2 postes. **Dit que** sont ouverts en 2018 au titre du dispositif de sélection professionnelles les postes suivants : Attaché : 4 postes, Rédacteur : 4 postes, Bibliothécaire : 2 postes, Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe : 1 poste, Agent spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe : 2 postes, Educateur des activités physiques et sportives : 1 poste. **Autorise** le Maire à procéder à toute mesure utile à la mise en œuvre du dispositif, notamment l'information individualisée des agents contractuels employés par la collectivité sur le contenu du nouveau programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et les conditions générales de la titularisation, **autorise** le Maire, ou son représentant, à signer la convention de désignation d'une personnalité qualifiée par le Président du Centre Intercommunal de gestion Petite Couronne dans le cadre de l'organisation des commissions de sélection professionnelle par la Ville de Puteaux.

Rapporteur – M. DUEZ

- **N° 28** – Le Conseil, à l'**unanimité**, **autorise** le versement à l'Association Française contre les Myopathies de la somme de 3 548,80 euros, correspondant aux dons et recettes récoltés du 1er décembre au 4 décembre 2016 dans le cadre du Téléthon 2016, **autorise** le versement à l'association Vuselela Ulvazi Lwakho DIC Profile de la somme de 5 000 euros, correspondant aux dons et recettes récoltés le 1er décembre 2016 dans le cadre du Sidaction 2016.

Rapporteur – Mme GIRARD

- N° 29 – Le Conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou son représentant à attribuer une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association Putéolienne CSMP Equitation afin de pérenniser l'activité sportive de l'association, autorise Madame le Maire ou son représentant à renouveler et signer la convention d'objectifs triennale avec l'association la Société d'Art Musical les Saisons pour un soutien financier sur l'exercice 2016 de 13 000 €, soit l'acompte de la saison culturelle 2016/2017.

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 30 – Le Conseil, à l'unanimité, décide l'admission en non-valeur des créances se rapportant aux exercices 2003 à 2016 pour la somme de 196 953,38 euros. Accepte la réduction de recette de 196 953,38 euros qui en découle et qui fera l'objet d'un mandatement sur le crédit ouvert chapitre 65, compte 6541 "Pertes sur créances irrécouvrables" au Budget Primitif 2016.

*Retour de M. Bernasconi et sortie de M. Gahmassia*

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 31 – Le Conseil, à l'unanimité, approuve la convention entre la ville de Puteaux et l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense définissant les modalités de refacturation à ce dernier des charges d'électricité relatives à la compétence éclairage public et signalisation tricolore et lumineuse, autorise Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 32 – Le Conseil, à l'unanimité, fixe la durée d'amortissement des subventions d'équipement versées par la commune aux bénéficiaires suivants :

Bénéficiaire	Catégorie de biens	Nature	Durée
Département	Biens mobiliers, matériels, études	204131	5 ans
Département	Bâtiments et installations	204132	15 ans
Département	Projets d'infrastructure d'intérêt national	204133	30 ans
Autre organisme	Biens mobiliers, matériels, études	204181	5 ans
Autre organisme	Bâtiments et installations	204182	15 ans
Autre organisme	Projets d'infrastructure d'intérêt national	204183	30 ans

**Fixe** la durée d'amortissement des acquisitions de plantations d'arbres et d'arbustes lors d'agencements et d'agencements de terrains, nature 2121 à 20 ans.

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 33 – Le Conseil, par 38 voix pour et 5 abstentions (Mme Hardy, M. Grebert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara) approuve le rapport d'évaluation des charges territoriales adopté lors de la séance de la CLECT du 23 novembre 2016, fixe de façon définitive, le montant du FCCT à inscrire au budget 2016 soit 44 292 589 €, dit que la régularisation, positive ou négative, entre les FCCT versés par la commune de janvier à novembre 2016 et le montant du FCCT définitif sera réalisée sur l'exercice 2016.

*Retour de M. Gahmassia*

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- N° 34 – Le Conseil, par 38 voix pour et 5 voix contre (Mme Hardy, M. Grebert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara) adopte la décision modificative n°2 au budget primitif 2016, strictement équilibrée en dépenses et en recettes.

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 35** – Le Conseil, **par 37 voix pour, 5 voix contre** (Mme Hardy, M. Grebert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara) **et 1 abstention** (M. Hautbourg) **décide** d'ouvrir en section de fonctionnement les crédits 2017 à concurrence des montants budgétés pour l'année 2016 sur le budget annexe « restaurant administratif ». **Autorise** au titre de l'exercice 2017 et avant le vote du budget primitif 2017, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits budgétés en 2016 et à hauteur de 14 500,00 €, répartis comme suit :

	Libellé	Pour mémoire budget 2016	25% au maximum
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	58 218,91 €	14 500,00 €
	Total	58 218,91 €	14 500,00 €

Rapporteur – Mme CECCALDI-RAYNAUD

- **N° 36** – Le Conseil, **par 37 voix pour, 5 voix contre** (Mme Hardy, M. Grebert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara) **et 1 abstention** (M. Hautbourg) **décide** d'ouvrir en section de fonctionnement les crédits 2017 à concurrence des montants budgétés pour l'année 2016 sur le budget principal. **Autorise** au titre de l'exercice 2017 et avant le vote du budget primitif 2017, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits budgétés en 2016 et à hauteur de 37 924 000,00 €, répartis comme suit :

	Libellé	Pour mémoire budget 2016	25% au maximum
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 216 531,87 €	2 054 000,00 €
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées	4 201 462,00 €	1 050 000,00 €
Chapitre 208	Autres immobilisations incorporelles	600 000,00 €	150 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	68 648 782,18 €	17 160 000,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	35 836 159,65 €	8 980 000,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes associées	7 331 085,00 €	1 830 000,00 €
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	25 637 000,00 €	6 400 000,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre section	1 200 000,00 €	300 000,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	6 647 260,14 €	0 €
	Total	158 418 280,84 €	37 924 000 €

**Autorise** au titre de l'exercice 2017 la liquidation et le mandatement des crédits de paiement dans la limite des crédits prévus en 2016, à savoir :

AP / CP	Crédits de Paiement 2016
ZAC des Bergères - Charcot	19 781 085,00 €
Rénovations et aménagements de voirie	5 725 000,00 €
Total	25 506 085,00 €

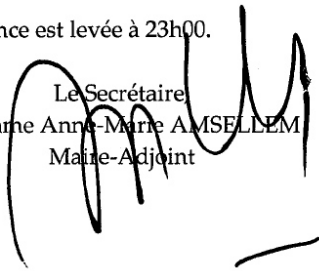
**Vœux déposés :**

- **N° 37** – Le Conseil, **par 6 voix pour** (Mme Hardy, M. Grebert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara, M. Hautbourg) **et 37 voix contre repousse** le vœu sur l'exposition universelle présenté par Monsieur Hautbourg pour le groupe "Puteaux en Mouvement".

- N° 38 – Le Conseil, **par 37 voix pour et 6 abstentions** (Mme Hardy, M. Grebert, M. Kalousdian, Mme Sirsalane, M. Poezevara, M. Hautbourg) **adopte** le vœu présenté par Monsieur Caumont pour le groupe "Les Républicains", relatif à l'exposition universelle.
  
- Ont été entendues les questions orales relatives :
  - A l'ouverture de l'EHPAD de la rue Voltaire
  - Aux immeubles dégradés de la ville de Puteaux
  - Aux dépenses de la ville pour les fêtes de Noël
  - Aux réunions des représentants de quartier
  - A la location des salles municipales sur le site internet de la ville
  - Aux vide-ordures de la résidence Bellini
  - A la livraison des revues municipales
  - Aux chantiers de l'avenue du Général de Gaulle

La séance est levée à 23h00.

Le Secrétaire  
Madame Anne-Marie AMSELLEM  
Maire-Adjoint



Le Président,  
Joëlle CECCALDI-RAYNAUD  
Maire de Puteaux

